

GENERALE OBLIG – SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 20 avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :16.334.047, un actif net D : 16.286.650, et un bénéfice de la période de D : 136.829.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Mars 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 avril 2013

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	12 803 072,772	12 400 226,492	13 405 098,214
Obligations et valeurs assimilées		11 945 953,175	11 535 460,560	12 549 198,012
Titres des Organismes de Placement Collectif		857 119,597	864 765,932	855 900,202
Placements monétaires et disponibilités		3 515 067,916	4 067 952,876	3 116 555,601
Placements monétaires	6	1 497 080,416	2 998 383,417	-
Disponibilités		2 017 987,500	1 069 569,459	3 116 555,601
Créances d'exploitation		15 906,194	417,048	6 213,131
TOTAL ACTIF		16 334 046,882	16 468 596,416	16 527 866,946
 PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	30 770,895	28 153,035	30 229,492
Autres créditeurs divers	9	16 625,800	8 642,268	15 398,841
TOTAL PASSIF		47 396,695	36 795,303	45 628,333
 ACTIF NET				
Capital	12	15 614 443,730	15 615 864,202	15 931 554,654
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		539 537,318	690 195,199	41,216
Sommes distribuables de l'exercice en cours		132 669,139	125 741,712	550 642,743
ACTIF NET		16 286 650,187	16 431 801,113	16 482 238,613
 TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 334 046,882	16 468 596,416	16 527 866,946

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/2013 au 31/03/2013</i>	<i>du 01/01/2012 au 31/03/2012</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	141 999,852	130 921,698	575 678,551
Revenus des obligations et valeurs assimilées		141 203,083	130 044,653	548 670,745
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		796,769	877,045	27 007,806
Revenus des placements monétaires	7	16 326,281	24 351,511	81 382,813
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		158 326,133	155 273,209	657 061,364
Charges de gestion des placements	10	(24 870,895)	(25 793,035)	(102 486,537)
REVENU NET DES PLACEMENTS		133 455,238	129 480,174	554 574,827
Autres charges	11	(1 973,003)	(2 123,120)	(8 165,192)
Autres produits		0,500	-	88,847
RESULTAT D'EXPLOITATION		131 482,735	127 357,054	546 498,482
Régularisation du résultat d'exploitation		1 186,404	(1 615,342)	4 144,261
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		132 669,139	125 741,712	550 642,743
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 186,404)	1 615,342	(4 144,261)
Plus ou moins values réalisées sur titres		-	3 427,925	3 127,177
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		5 346,506	2 205,611	(4 448,802)
RESULTAT DE LA PERIODE		136 829,241	132 990,590	545 176,857

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/01/2013 au 31/03/2013	du 01/01/2012 au 31/03/2012	Année 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		136 829,241	132 990,590	545 176,857
Résultat d'exploitation		131 482,735	127 357,054	546 498,482
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 346,506	2 205,611	(4 448,802)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	3 427,925	3 127,177
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-	(702 501,965)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(332 417,667)	(929 848,054)	(589 094,856)
Souscriptions				
- Capital		6 927 228,401	4 341 461,472	20 271 646,680
- Régularisation des sommes non distribuables		1 267,132	841,398	(3 927,839)
- Régularisation des sommes distribuables		269 880,504	209 971,072	693 445,344
Rachats				
- Capital		(7 249 706,045)	(5 230 264,608)	(20 838 248,856)
- Régularisation des sommes non distribuables		(1 246,918)	(973,207)	4 240,683
- Régularisation des sommes distribuables		(279 840,741)	(250 884,181)	(716 250,868)
VARIATION DE L'ACTIF NET		(195 588,426)	(796 857,464)	(746 419,964)
ACTIF NET				
En début de période		16 482 238,613	17 228 658,577	17 228 658,577
En fin de période		16 286 650,187	16 431 801,113	16 482 238,613
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période		162 192	167 960	167 960
En fin de période		158 909	158 912	162 192
VALEUR LIQUIDATIVE		102,490	103,402	101,622
TAUX DE RENDEMENT		0,85%	0,81%	3,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE-OBILG SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », le dépositaire étant l'ATB.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 12.803.072,772, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2013	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 692 274,000	11 945 953,175	73,35%
Obligations des sociétés		8 560 224,000	8 733 966,865	53,63%
EO AIL 2009/1	2 000	40 000,000	40 210,850	0,25%
EO AIL 2011/1	1 000	80 000,000	83 407,781	0,51%
EO AIL 2012/2	3 000	300 000,000	312 664,110	1,92%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	120 000,000	120 798,220	0,74%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	239 970,000	245 215,678	1,51%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	239 970,000	244 537,109	1,50%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+ 0,85%)	3 000	259 980,000	265 739,077	1,63%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	400 000,000	416 073,162	2,55%
EO ATL 2006/1	3 000	60 000,000	62 478,904	0,38%
EO ATL 2008/1	2 000	40 000,000	41 743,781	0,26%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	2 000	120 000,000	122 870,992	0,75%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	5 000	300 000,000	307 177,479	1,89%
EO ATL 2010-2(TMM+ 1%)	5 000	500 000,000	504 935,233	3,10%
EO ATL 2011	2 000	200 000,000	201 287,671	1,24%
EO ATL 2012-1	1 000	100 000,000	104 111,233	0,64%
EO ATL 2012-1	800	80 000,000	83 288,986	0,51%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	160 000,000	161 641,206	0,99%
EO TJR LEASING 2010-1	5 000	300 000,000	306 372,888	1,88%
EO TJR LEASING 2012-2	2 000	200 000,000	202 872,110	1,25%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000,000	201 591,233	1,24%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+ 1%)	2 000	200 000,000	201 416,198	1,24%
E.SUB BH 2007/1	1 500	60 000,000	60 770,531	0,37%
EO BTK 2009	1 000	79 984,000	80 263,864	0,49%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	200 000,000	203 783,452	1,25%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000,000	404 830,685	2,49%
EO CIL 2009/1	2 000	80 000,000	82 459,178	0,51%

EO CIL 2011/1	2 000	120 000,000	120 650,959	0,74%
EO CIL 2011/1(TMM+0,75%)	1 000	60 000,000	60 274,882	0,37%
EO CIL 2011/1(TMM+0,75%)	2 000	120 000,000	120 549,765	0,74%
EO CIL 2012/1 FIXE	4 000	320 000,000	320 084,165	1,97%
EO HL 2008/1	3 000	60 000,000	62 939,967	0,39%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	80 000,000	82 389,479	0,51%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	120 000,000	123 362,933	0,76%
EO HL 2009/2	5 000	200 000,000	204 532,602	1,26%
EO HL 2010/2	2 000	120 000,000	121 806,115	0,75%
EO HL 2012/1	1 000	100 000,000	102 736,986	0,63%
EO HL 2012/1	1 000	100 000,000	102 736,986	0,63%
EO PANOBOIS 2007	500	30 000,000	31 521,534	0,19%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	120 000,000	122 544,026	0,75%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	120 000,000	121 908,493	0,75%
EO TL 2010/2 (TMM+0,75%)	3 000	180 000,000	182 473,940	1,12%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	160 000,000	165 948,493	1,02%
EO TL 2011/1 (TMM+0,9%)	2 000	160 000,000	164 960,526	1,01%
EO TL 2011/2	1 000	80 000,000	81 606,663	0,50%
EO TL 2012/2	1 000	100 000,000	101 049,425	0,62%
EO TL 2011/3	2 000	160 000,000	161 271,934	0,99%
EO TL 2012-1	2 500	250 000,000	260 345,479	1,60%
EO UIB 2009/1	2 000	159 980,000	164 955,597	1,01%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	237 500,000	244 649,206	1,50%
EO UIB 2011/2	4 000	342 840,000	345 544,397	2,12%
EO BTE 2011	1 000	100 000,000	100 580,702	0,62%
Bons du trésor assimilables		3 132 050,000	3 211 986,310	19,72%
BTA 5,5 10/2018 (acquis le 13/06/2012)	300	290 250,000	296 434,110	1,82%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000,000	500 498,082	3,07%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750,000	500 248,082	3,07%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	104 449,861	0,64%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	423 876,788	2,60%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370,000	158 955,476	0,98%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950,000	317 920,782	1,95%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850,000	516 378,767	3,17%
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920,000	393 224,362	2,41%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		844 486,112	857 119,597	5,26%
Titres des OPCVM		771 725,712	783 974,295	4,81%
FINA O SICAV	1 610	168 271,001	168 415,660	1,03%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	111 805,236	0,69%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286,667	111 171,544	0,68%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	31 787,500	0,20%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 355,000	0,16%
FCP HELION	500	50 990,500	52 158,500	0,32%
MAXULA INVEST	1 915	200 163,460	201 145,855	1,24%
SANADET SICAV	750	80 351,100	81 135,000	0,50%
Fonds commun de créances		72 760,400	73 145,302	0,45%
FCC BIAT P2	100	72 760,400	73 145,302	0,45%
TOTAL		12 536 760,112	12 803 072,772	78,61%
Pourcentage par rapport à l'Actif				78,38%

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 141.999,852 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013, contre D : 130.921,698 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2013	Trimestre 1 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	100 820,685	89 770,228
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts BTA	40 382,398	40 274,425
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	796,769	877,045
TOTAL	141 999,852	130 921,698

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2013 à D : 1.497.080,416 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2013	% Actif net
Certificats de Dépôts	1 000 000	998 027,100	999 112,195	6,13%
ATB au 10/04/2013 à 4,45%	1 000 000	998 027,100	999 112,195	6,13%
Billets de trésorerie	500 000	497 197,551	497 968,221	3,06%
UNIFACTOR au 30/04/2013 à 6,35%	500 000	497 197,551	497 968,221	3,06%
TOTAL	1 500 000	1 495 224,651	1 497 080,416	9,19%
Pourcentage par rapport à l'Actif				9,17%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 à D : 16.326,281 , contre D : 24.351,511 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2013	Trimestre 1 2012
Intérêts des billets de trésorerie	770,674	13 080,256
Intérêts des dépôts à vue	9 693,063	11 271,254
Intérêts des certificats de dépôts	5 862,544	-
TOTAL	16 326,281	24 351,511

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2013 à D : 30.770,895 contre D : 28.153,035 au 31/03/2012 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Rémunération du dépositaire	7 354,795	3 826,940
Rémunération du gestionnaire	23 416,100	24 326,095
Total	<u>30 770,895</u>	<u>28 153,035</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2013 à D : 16.625,800 contre D : 8.642,268 au 31/03/2012 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 817,471	833,939
Autres	7 808,329	7 808,329
Total	<u>16 625,800</u>	<u>8 642,268</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2013 à D : 24.870,895 contre D : 25.793,035 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Commission de gestion de la CGI	23 416,100	24 326,095
Rémunération du dépositaire	1 454,795	1 466,940
Total	<u>24 870,895</u>	<u>25 793,035</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2013 à D : 1.973,003 contre D : 2.123,120 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2013</u>	<u>31/03/2012</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 972,603	1 989,071
Autres	0,400	134,049
Total	<u>1 973,003</u>	<u>2 123,120</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2013 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2012

Montant	15 931 554,654
Nombre de titres	162 192
Nombre d'actionnaires	284

Souscriptions réalisées

Montant	6 927 228,401
Nombre de titres émis	70 523
Nombre d'actionnaires nouveaux	86

Rachats effectués

Montant	(7 249 706,045)
Nombre de titres rachetés	(73 806)
Nombre d'actionnaires sortants	(30)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	20,214
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	5 346,506
Plus ou moins value réalisées sur titres	-

Capital au 31-03-2013

Montant	15 614 443,730
Nombre de titres	158 909
Nombre d'actionnaires	340